

COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURT

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 11 mars 2016

Arrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
Reims

Par suite d'une convocation en date du 4 mars 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Jean MICHEL, Gérald MABILE, Jacky LESUEUR, Maurice ENGELMANN, Philippe LEVEAUX, Grégoire MAZZINI, Michel BACARISSE, Xavier CULEUX.
présents	9	Absents excusés : Pierre CARRE qui donne pouvoir à Patrick DAHLEM, Thierry PROLA qui donne pouvoir à Jean MICHEL.
votants	11	
Délibération n°	7/2016	Secrétaire de séance : Jacky LESUEUR.

Objet : CONVENTION DIRECTE ENERGIE.

Le Maire rappelle à l'assemblée que la collectivité, par délibération n° 17/2015 a participé au groupement de commande organisé par le SIEM afin de choisir un fournisseur d'énergie. C'est l'entreprise DIRECTE ENERGIE qui a été retenue. Il s'agit à présent de signer une convention qui a pour objet de fixer les modalités de règlement des factures de fourniture et d'acheminement de l'électricité, Marché GC ELECTRICITE ANNEES 2015-2017 par prélèvement automatique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le maire à signer la convention correspondante, ainsi que toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 11 mars 2016
Le Maire

Patrick DAHLEM



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte
compte-tenu de son envoi à la Sous-préfecture de Reims
le 17 mars 2016 et de sa publication le 14 mars 2016